

Bac Pro Technicien Constructeur Bois



**Bâtiment et Travaux Publics
(construction durable - transition
énergétique – domotique)
| BAC PRO - Baccalauréat Professionnel**

CODE RNCP n° 37916

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 27/07/2023

Fiche formation mise à jour le 11 janvier 2024

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Lycée Bort Artense - Bort les Orgues

Métiers

- Chef d'équipe
- Assistant conducteur de travaux,
- Artisan
- Chef d'entreprise
- Charpentier
- Menuisier

Objectifs de la formation

Le titulaire de ce bac pro doit être capable de :

- Préparer du processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise.
- Réaliser des ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois.
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Education artistique – Arts Appliqués
- Langue vivante
- EPS

Domaine Professionnel

- Analyse technique
- Construction, dessin
- Gestion
- Prévention, sécurité et secourisme

Poursuite d'études

- BTS Agencement de l'Environnement Architectural.
- BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat.
- BTS Technico-Commercial Bois et Dérivés

Infos pratiques

Pré-requis

Après un CAP ou une 2nde

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap
- Possibilité d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. (Nous consulter)

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité à partir de la première après une classe de seconde en scolaire

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)